

Le BEP accompagne 3 projets de halls-relais agricoles en Province de Namur

Le BEP vient d'aider 3 acteurs de circuits courts namurois et déposer leurs projets dans le cadre de l'appel lancé par le Ministre wallon de l'Agriculture, relatif aux halls-relais agricoles. Ces projets visent à soutenir les producteurs locaux mais aussi à les encourager à se regrouper et valoriser les filières courtes. Dans ce cadre, le BEP qui accompagne une septantaine de producteurs et artisans du territoire namurois, a permis à 3 projets de ce type de déposer un dossier pour obtenir un financement dans le cadre de l'appel à projets « Halls-relais agricoles ».

Paysans-Artisans (Floreffe)

Cette coopérative à finalité sociale soutient une trentaine de producteurs qui misent sur la commercialisation en circuits courts et font le choix de la qualité et de la diversité (fruits, légumes, viandes, fromage, beurre, crème glacée, confiture, pain,...). La coopérative dispose aujourd'hui de 9 points d'enlèvement en région namuroise et de 350 ménages clients réguliers. Depuis 2013, la coopérative occupe une salle du Moulin-Brasserie de l'Abbaye de Floreffe. A l'étroit vu le développement de l'activité, Paysans-Artisans a saisi l'opportunité de louer un ancien atelier de la SNCB à proximité de la gare de Floreffe. Un bail emphytéotique de 50 ans a été signé avec la SNCB pour le terrain et le bâtiment qui va être aménagé. Face au développement des activités de la coopérative, un second bâtiment va être rapidement nécessaire. La coopérative réfléchit d'ores et déjà à la construction d'une nouvelle infrastructure de 160 m² pour y développer une nouvelle activité de vente de produits locaux aux professionnels (commerces de proximité, écoles, crèches, restaurateurs, traiteurs,...). Ce projet de construction d'une 2^{ème} structure représente un investissement de 550.000 €. Il a été déposé dans le cadre de l'appel à projets « Halls-relais agricoles », avec l'aide du BEP qui a réalisé l'avant-projet architectural du bâtiment, le plan d'affaire, le plan financier et la rédaction du dossier introduit auprès du Gouvernement wallon.

La Grelinette (Florennes)

La Grelinette est une coopérative à finalité sociale dont l'objectif est de promouvoir les produits de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Haute -Meuse. Elle commercialise en circuits courts une vingtaine de producteurs locaux. Elle occupe une partie des anciens abattoirs de Florennes où elle dispose d'un service de vente sous la forme d'une Epicerie (pour particuliers, entreprises, associations et collectivité) et d'un espace de dégustation. Dans le cadre de son projet de hall-relais agricole, la Grelinette souhaite aménager un nouvel espace de commercialisation avec boucherie, fromagerie et espace fruits et légumes. Par ailleurs, la coopérative envisage la rénovation d'une salle polyvalente pour des événements et animations autour des produits de bouche. Ce projet d'aménagement représente un investissement de 500.000 €, déposé dans le cadre de l'appel à projets

«Halls-relais agricoles » et pour lequel le BEP est intervenu pour aider le porteur à réaliser le plan d’affaire, le plan financier et finaliser la rédaction du dossier introduit.

Fournipac (Andenne)

Fournipac est une coopérative à finalité sociale qui gère un abattoir pour volailles et emploie une quarantaine de personnes. L’abattoir devra cesser ses activités en juin 2018 pour des raisons liées à la non-conformité de l’activité avec la zone résidentielle où elle est implantée. L’abattoir compte aujourd’hui un millier de clients, principalement des petits éleveurs de volaille et des particuliers qui risquent de ne plus disposer d’un outil adapté pour abattre leur volaille. Afin de recréer une nouvelle coopérative, de pérenniser l’activité et de lancer un nouvel outil d’abattage, le BEP a, avec ses partenaires, sensibilisé les éleveurs qui fréquentent actuellement la structure ; identifié des porteurs pour la nouvelle coopérative et pris contact avec un investisseur namurois qui manifeste un réel intérêt pour ce type d’outils d’abattage de proximité. C’est pourquoi, un projet a été déposé dans le cadre de l’appel à projet « Halls-relais agricoles », pour permettre le financement du projet (évalué à 2 millions d’€) et ce, en étroite collaboration avec le BEP, la SOCOPRO (fédération sectorielle représentant les petits agriculteurs), Prom’Andenne et Nature et Progrès.

L’appel à projet « Hall-relais agricoles »

L’objectif de cet appel à projet est de permettre le financement d’infrastructures permettant la fourniture d’un service logistique aux agriculteurs, en vue de favoriser la rencontre de l’offre et de la demande en produits locaux. Ces projets concernent l’achat, la construction ou l’aménagement d’immeubles destinés à accueillir des activités de transformation ou de commercialisation de produits agricoles, y compris le stockage, l’équipement mobilier ou technique de ces infrastructures destinées à développer les circuits courts. Pratiquement, les projets déposés peuvent être portés par des opérateurs privés (3 agriculteurs/producteurs minimums), avec ou non, le soutien d’un partenaire public. Pour les demandeurs publics, la subvention est de 80% du montant de l’investissement, majorés d’un bonus de 10% lorsque le projet présente un caractère supra-communal et peut aller jusqu’à 500.000 €. La décision du Gouvernement wallon sur les projets retenus est attendue en octobre 2016.

Le BEP et les circuits courts

Depuis 3 ans, le BEP s’inscrit dans le soutien des entreprises actives dans les circuits courts en accompagnant les producteurs et artisans locaux du secteur agro-alimentaire. Depuis 3 ans, cet accompagnement se fait de manière réactive aux nombreuses demandes qui font suite à :

- la crise du secteur agro-alimentaire qui risque de mettre en péril la production et la transformation
- la suppression des quotas de production dans l’agriculture
- la demande du consommateur (liées aux crises successives) de retrouver des produits de qualité grâce au contact direct avec le producteur

La demande est donc très forte pour les producteurs, artisans et transformateurs de bénéficier d’un accompagnement pour le développement de leur activité. C’est pourquoi et compte-tenu du poids important que représente le secteur agro-alimentaire en province de Namur, le BEP a accompagné depuis 2013 quelques 70 producteurs individuellement et a réalisé 20 accompagnements collectifs en vue de renforcer ce secteur en Province de Namur.

Contact presse Ingrid BERTRAND | 081 71 71 75 | 0495 32 72 14 | ibe@bep.be